MÉDITERRANÉE AUDIOVISUELLE
LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE

CMCA

N°110
Novembre 2012

Un anniversaire…
Il y a 50 ans, à l'heure de l'Indépendance, l'Etat algérien recouvrait sa souveraineté sur la télévision. 50 ans d'Histoire, fêtés par l'EPTV, l'Etablissement Public de la Télévision algérienne, auquel nous consacrons notre portrait du mois.
L'EPTV, devenu établissement de service public, compte 5 chaînes et près de 3500 salariés (voir page 3).

Une date…
C'est officiel, le jury de présélection du PriMed se réunira à Rome du 17 au 22 décembre, à l'invitation de la RAI (détails dans le prochain numéro de la Lettre), six mois jour pour jour avant la 17ème édition du PriMed à Marseille.

Un record…
A ce jour, plus de 400 reportages, documentaires et web-documentaires sont inscrits au PriMed 2013, qui se déroulera du 17 au 22 juin 2013 : un record.
A ce jour, les inscriptions sont closes.

Et encore…
Retrouvez aussi dans ce numéro les derniers développements d'une actualité dense pour les médias tunisiens, une présentation du Maghreb des Films qui se tient en novembre à Paris, et un aperçu de la nouvelle plate-forme de France Télévisions consacrée à la web-fiction, Studio 4.0.

Bonne lecture !

Méditerranée Audiovisuelle-La Lettre. Dépôt Légal 2 avril 2012. ISSN : 1634-4081. *Tous droits réservés*
Directeur de publication : François Jacquel
Rédaction : Valérie Gerbault, Julien Cohen
CMCA - 96 La Canebière 13001 Marseille Tel : + 33 491 42 03 02 Fax : +33 491 42 01 83
http://www.cmca-med.org - cmca@cmca-med.org
Le CMCA est soutenu par les cotisations de ses membres, la Ville de Marseille, le Département des Bouches du Rhône et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

SOMMAIRE

A LA UNE 3
Gros plan sur… l'EPTV

VIE DES CHAINES 6

PROGRAMMES 12

ECONOMIE 16

CINEMA 18

FESTIVALS 21
Le festival du mois : Le Maghreb des Films
Les autres festivals

LE SITE DU MOIS 27
Studio 4.0

FORMATION 29

A LA UNE

Gros plan sur…
L'Etablissement Public de Télévision algérienne (EPTV)

Chaque mois, Méditerranée Audiovisuelle dresse le portrait d'une des chaînes adhérentes du CMCA. Présentation, organisation, programmes emblématiques… Ce mois-ci, l'audiovisuel public algérien est sous les projecteurs, avec un focus sur l'EPTV.

L'EPTV vient de fêter un événement majeur. C'est en effet il y a tout juste 50 ans, le 28 octobre 1962, que l'Etat recouvrait sa souveraineté sur la télévision algérienne à la suite de l'indépendance. La Radiodiffusion-Télévision Algérienne (RTA) succédait alors à l'Office de Radiodiffusion-Télévision Française (ORTF).

Historique

L'EPTV est issu de la restructuration de l'ex-RTA en 1986. Il est érigé en 1991 au statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), à vocation sociale et culturelle, et investi d'une mission de service public.

Dès le 1er juillet 1986, **4 entreprises autonomes** structurent l'ex-RTA :
- **l'Entreprise Nationale de Télévision** (ENTV, devenue plus tard EPTV)
- **l'Entreprise Nationale de Radiodiffusion Sonore** (ENRS, devenue Radio Nationale)
- **l'Entreprise Nationale de Télédiffusion** (ENTD, devenue plus tard TDA)
- **l'Entreprise Nationale de Production Audiovisuelle** (ENPA), dissoute en 1998 dans le sillage des réformes économiques entreprises par le gouvernement algérien à l'époque.

Dans l'attente de l'ouverture prochaine du champ audiovisuel, l'EPTV est, officiellement, le **seul organisme de télévision en Algérie**. Etablissement de service public, sa particularité est de détenir le monopole en matière de télévision.

La transmission et la télédiffusion du signal relèvent des prérogatives d'un autre établissement, **Télédiffusion d'Algérie** (TDA).

Il y a lieu de noter qu'une loi organique datée du 12 janvier 2012 et relative à l'information a été promulguée. Elle prévoit, entre autres, l'élaboration d'une loi relative à l'activité audiovisuelle. Ce processus est en cours, et cette loi sera examinée par la nouvelle Assemblée Populaire Nationale (Parlement), lors de ses prochaines sessions.

Activité

La mission de service public de l'EPTV est triple : **informer, éduquer et divertir**.
Il propose **5 chaînes de télévision nationales** :
- **La Terrestre** (chaîne mère), chaîne généraliste diffusée en hertzien dans toute l'Algérie;
- **Canal Algérie**, créée en 1994, chaîne généraliste francophone diffusée par satellite (*photo ci-contre : générique du JT de Canal Algérie*);
- **A3 (Algérie 3)**, créée en 2001, chaîne généraliste arabophone diffusée par satellite;
- **La Chaîne 4**, créée en 2009, d'expression amazighe;
- **La Chaîne 5**, créée en 2009, dédiée au Saint Coran et aux émissions religieuses.

Les activités principales de l'Etablissement sont :
- **La conception, la production et la réalisation de ses propres programmes** : pour l'alimentation en programmes, l'EPTV produit en interne avec ses moyens propres et recourt également aux producteurs indépendants selon les formules de la production exécutive et de la coproduction.
- **L'acquisition de programmes étrangers** : les grilles sont alimentées par l'achat de programmes étrangers arabes et occidentaux afin d'assurer une certaine variété, et permettre au téléspectateur de s'ouvrir à différentes cultures et civilisations.
- **La diffusion et la distribution des programmes** sur ses 5 chaînes nationales.

L'EPTV s'engage ainsi dans l'effort du développement national et de l'instauration de la paix, mais aussi dans la promotion de la diversité culturelle, des valeurs de partage, de solidarité et de fraternité que revendique l'Algérie.

Une nouvelle grille de programmes est en cours d'élaboration en vue de la création du Groupe Télévisions Algériennes.

Organisation

L'EPTV, dont le siège social se trouve à Alger (*photo ci-contre*), est administré par **un Directeur Général**, assisté d'un Directeur Général adjoint, d'un Assistant principal et de 6 assistants.
L'Etablissement est structuré en **19 Directions dont 15 centrales et 4 régionales** (Oran, Constantine, Ouargla et Béchar). La **Direction des Archives et de la Documentation**, notamment, dispose d'un fonds de programmes riche et varié.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Directeur Général. Il joue un rôle d'orientation stratégique et de contrôle.

Actuellement, **le Directeur général de l'EPTV est M. Tewfik KHELLADI** (*photo ci-contre*), officiellement en poste depuis le 15 février 2012.
La **Direction de la Production** et celle de **la Programmation** sont assurées par intérim par **M. Lyès BELARIBI**.
Au 31 décembre 2011, l'EPTV comptait **3447 employés.**

Un organigramme de l'EPTV est en train d'être élaboré, en vue de la création du Groupe Télévisions Algériennes.

Le **budget d'équipement** est entièrement subventionné par l'Etat. Quant au **budget de fonctionnement**, il est tributaire de l'Etat (pour la réalisation des obligations de service public), de la redevance (payée par les usagers au titre de taxe para-fiscale), et des ressources propres de l'EPTV (générées par la publicité et le sponsoring).
Le budget 2012 global s'élève à 6,2 milliards de dinars, soit environ 60 millions d'euros.

L'EPTV est un **membre actif du CMCA** depuis sa création. **Ahmed DJABRI**, Directeur adjoint des Relations extérieures de l'EPTV, est l'actuel Vice-Président de l'association.

Contact

Etablissement Public de Télévision Algérienne (EPTV)
21 boulevard des Martyrs, El Mouradia, Alger
Téléphone : (+213) 21 23 98 75 / Fax : (+213) 21 23 98 96

VIE DES CHAINES

Tunisie En grève, les journalistes défendent leurs droits
Tunisie Activation des décrets-lois 115 et 116
Tunisie Démission des Directeurs de Radio Sfax et Radio Monastir
Tunisie Kasbah Live, une web-TV pour le gouvernement
Maroc Bientôt de nouveaux cahiers des charges pour les médias publics
Algérie Numidia News, nouvelle chaîne privée algérienne
Libye Le siège d'Alhurra TV saccagé
Bosnie Face TV rejoint Euronews Network
Espagne TV5 Monde sous-titrée en espagnol
France Le Grand Prix Radio de l'URTI pour deux journalistes de la Chaîne 3 algérienne
France Un nouveau Directeur pour TV5 Monde le 14 novembre ?

TUNISIE / En grève, les journalistes défendent leurs droits

A l'appel du Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT), une journée de grève a été observée par l'ensemble de la profession le 17 octobre. Selon les estimations du SNJT, plus de 90% des journalistes ont respecté la grève.
Un important rassemblement a eu lieu devant le siège du syndicat, où les manifestants ont pu exprimer leur colère face aux pressions de plus en plus fortes exercées par le gouvernement, et défendre la liberté de la presse tunisienne.
Les programmes de la Télévision Tunisienne ont été perturbés. Le JT de 20h d'Al Wataniya 1 a été diffusé sans présentateur et n'a duré que 5 minutes, avec simplement l'annonce des titres principaux.
Les journalistes du quotidien Dar Assabah, étaient eux en grève de la faim depuis le 10 octobre, en réaction à la nomination en août par le gouvernement d'un nouveau Directeur, **Lotfi Touati**. Ils ont repris le travail le 24 octobre, après discussion avec le Chef du gouvernement provisoire **Hammadi Jebali**, en attendant la signature d'un accord.

TUNISIE / Activation des décrets-lois 115 et 116

A la suite du mouvement de grève des journalistes tunisiens, le gouvernement a publié un communiqué le 17 octobre dans lequel il officialise l'activation des décrets-lois 115 et 116.
Ils avaient été signés le 2 novembre 2011 mais jamais appliqués.
Le décret-loi 115 institue la liberté de la presse et la dépénalisation des délits de presse. Il interdit les restrictions à la circulation de l'information, et protège les sources des journalistes.
Quant au décret-loi 116, il officialise la création d'une Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle, qui aura notamment pour tâche d'accorder les licences aux radios et télévisions tunisiennes.
Reporters Sans Frontières a accueilli favorablement cette annonce, tout en émettant des réserves : "*Il est urgent que le gouvernement précise le calendrier relatif à l'application de ces décrets-lois, ainsi que si leur adoption est définitive ou temporaire. Le gouvernement doit tout faire pour que cette annonce se traduise par des actes, sans quoi il sera aisé de conclure que l'intention n'était qu'électoraliste*".

TUNISIE / Démission des Directeurs de Radio Sfax et Radio Monastir

Deux Directeurs de radios publiques tunisiennes ont présenté leur démission le 18 octobre. **Malek Riahi**, Directeur de Radio Sfax, et **Bechir Zghari**, Directeur de Radio Monastir, ont décidé de quitter leurs fonctions afin de protester contre "*la volonté de l'Etat de diriger les médias d'une façon contraire à la déontologie du métier*", comme ils l'ont expliqué dans une interview à la radio Mosaïque FM. La Directrice de la programmation de Radio Sfax, **Henda Lassouad**, a également démissionné.
La direction de la Radio Tunisienne a nommé **Hichem Karray** nouveau Directeur de Radio Sfax. Il était jusque là le responsable du département d'informatique de la chaîne. Le nom du nouveau Directeur de Radio Monastir n'est en revanche pas encore connu.
MM. Riahi et **Zghari** avaient été introduits à la tête de leurs radios respectives en juillet dernier.

TUNISIE / Kasbah Live, une web-TV pour le gouvernement

Le 18 octobre, le Ministre de l'Economie **Ridha Saidi** (*photo*) a annoncé qu'une web-TV allait prochainement être mise en ligne pour couvrir les activités du gouvernement.
Nommée Kasbah Live, elle retransmettra en direct les conférences de presse et suivra les ministres dans leurs déplacements et activités.
M. Saidi a comparé la ligne éditoriale de Kasbah Live à celle des chaînes parlementaires européennes, prenant notamment l'exemple de la chaîne française LCP.

MAROC / Bientôt de nouveaux cahiers des charges pour les médias publics

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a validé fin octobre les modifications apportées par le gouvernement aux cahiers des charges des médias audiovisuels publics.
La SNRT et Soread-2M devraient donc très prochainement disposer d'un nouveau contrat-programme les liant à l'Etat.
D'après la note de présentation de la Loi de finances 2013, les nouveaux cahiers des charges visent au "*développement d'un secteur de médias publics professionnel, responsable et concurrentiel, obéissant aux principes de diversité, d'égalité des chances et d'éthique*".

ALGERIE / Numidia News, nouvelle chaîne privée algérienne

Après plusieurs semaines de tests techniques, la chaîne Numidia News émet désormais sur le satellite. Cette télévision privée est une déclinaison du site Internet d'information www.numidianews.com. Présidée par **Samer Riad**, elle dispose d'une dizaine de correspondants à l'étranger, principalement dans les pays arabes.Numidia News entend se démarquer des autres chaînes satellitaires privées algériennes (Echourouk TV, Ennahar TV…), en se spécialisant dans l'actualité internationale et économique.
Par ailleurs, le Ministre algérien de la Communication, **Mohamed Saïd**, a annoncé lors d'une visite dans les locaux d'Echourouk TV que la loi sur l'audiovisuel ne serait présentée au gouvernement qu'au mois de novembre. L'ouverture officielle du champ audiovisuel aux chaînes privées ne devrait ainsi pas intervenir avant l'été 2013.

LIBYE / Le siège d'Alhurra TV saccagé

Selon le Libya Herald, plusieurs dizaines de manifestants ont fait irruption le 21 octobre dans les locaux de la chaîne Alhurra, à Bani Walid, et ont saccagé les équipements. Il s'agit de membres de la tribu rebelle Warfalla, qui accusent la chaîne de prendre parti dans le violent conflit qui les oppose depuis le 2 octobre à l'armée libyenne.
Le 24 octobre, les forces armées ont écrasé la rébellion et ont annoncé la prise de Bani Walid, qui était considéré comme le dernier bastion fidèle à l'ancien dictateur **Mouammar Kadhafi**.
Créée le 17 février 2011, Alhurra a été l'une des premières chaînes de télévision à soutenir la révolution libyenne. Son fondateur, le journaliste **Mohammed Nabbous**, a été tué un mois plus tard par un sniper appartenant à l'armée de **Kadhafi**, alors qu'il filmait les premiers bombardements visant les civils libyens.

BOSNIE-HERZEGOVINE / Face TV rejoint Euronews Network

Première chaîne en Haute Définition diffusée en Bosnie, Face TV a officialisé le 26 octobre son entrée dans le réseau Euronews Network.
Cette chaîne privée généraliste, créée début 2012 à Sarajevo par le journaliste **Senad Hadzifejzovic**, devient membre privilégié et gagne ainsi l'accès à plusieurs services, dont la possibilité de diffuser les programmes d'Euronews jusqu'à cinq heures par jour, ou celle de collaborer étroitement avec les journalistes d'Euronews.
Euronews Network est un réseau créé par la chaîne internationale d'informations Euronews, visant à développer des partenariats avec des médias du monde entier pour des échanges d'expertise et de programmes.

ESPAGNE / TV5 Monde sous-titrée en espagnol

Depuis le 2 novembre, les téléspectateurs espagnols peuvent regarder la chaîne francophone TV5 Monde avec les sous-titres en castillan.
La chaîne est ainsi désormais sous-titrée en 13 langues, dont l'anglais, l'arabe et le roumain.
D'après un communiqué publié par TV5 Monde, "*près de 30% des Espagnols connaissent TV5 Monde. En Espagne, la chaîne est reçue par 96% des foyers souscrivant à une offre de télévision payante*".
Les sous-titres espagnols étaient déjà proposés pour la diffusion des programmes dans les foyers d'Amérique latine.
TV5 Monde est disponible en Espagne dans 5 millions de foyers, via les plateformes payantes et les satellites Astra et Hispasat.

FRANCE / Le Grand Prix Radio de l'URTI pour deux journalistes de la Chaîne 3 algérienne

L'Union Radiophonique et Télévisuelle Internationale (URTI) a décerné son Grand Prix Radio le 18 octobre à "*L'amour 2.0*", un sujet court de fiction réalisé par deux journalistes de la Chaîne 3 algérienne, **Yazid Ait Hamadouche** (*photo*) et **Salim Berkoun**.
Pour la 24ème édition de ce Grand Prix Radio, le thème était "l'amour". 124 programmes radiophoniques issus de 46 pays différents ont été proposés. Le jury du Grand Prix, présidé par l'écrivain **Lahcène Moussaoui**, s'est réuni du 1er au 6 octobre à Tipasa, dans les locaux de la Radio Algérienne.
"*L'amour 2.0*" confronte deux visions différentes de l'amour, celles d'un professeur et de son élève.

FRANCE / Un nouveau Directeur pour TV5 Monde le 14 novembre ?

Le CA de TV5 Monde, présidé par **Marie-Christine Saragosse** (*photo*), n'a pu s'entendre le 16 octobre dernier sur le nom du nouveau Directeur de la chaîne. Il devrait néanmoins être connu à l'issue de la prochaine réunion des administrateurs, le 14 novembre.

Marie-Christine Saragosse, qui a été désignée début octobre Présidente de l'Audiovisuel Extérieur de la France (AEF), assure toujours la Direction de TV5 Monde en attendant la désignation d'un successeur.

Les médias belges (RTBF), suisses (SSR), et canadiens (Radio Canada, Télé Québec), actionnaires minoritaires de la chaîne, ont en tous cas réclamé un professionnel spécialisé dans l'audiovisuel, fort d'une solide expérience internationale, et qui ne soit pas forcément de nationalité française, d'après le quotidien Le Monde.

Retour au sommaire

PROGRAMMES

Tunisie La Télévision Tunisienne et la SNRT récompensées par l'ASBU
Espagne TV3 retire une de ses émissions pour "violence explicite"
Espagne Le retour de la corrida à la télévision inquiète la Catalogne
France La version originale bientôt généralisée pour les programmes TV ?
France Au sommaire de "*Mediterraneo*" en novembre

TUNISIE / La Télévision Tunisienne et la SNRT récompensées par l'ASBU

A l'issue de la 5ème Commission permanente des programmes de télévision de l'ASBU, qui se tenait à Tunis le 11 octobre, plusieurs prix ont été remis afin de récompenser les programmes des chaînes arabophones.
La Télévision Tunisienne a reçu le Prix de la meilleure "soirée arabe", pour l'émission "*Nawartouna*", diffusée en prime time sur Al Wataniya 1. Le deuxième Prix de cette catégorie a été attribué à "*Hdit Siniya*", produit par la SNRT (Maroc) et diffusé sur Al Aoula.
Le groupe public marocain a également remporté le Prix du meilleur programme visant à faire connaître les pays arabes, avec "*Amoudou*", lui aussi diffusé sur Al Aoula.
La Commission permanente des programmes de télévision de l'ASBU a émis plusieurs recommandations à cette occasion, et a notamment insisté sur la nécessité d'intensifier les échanges de programmes entre les différentes télévisions arabophones.

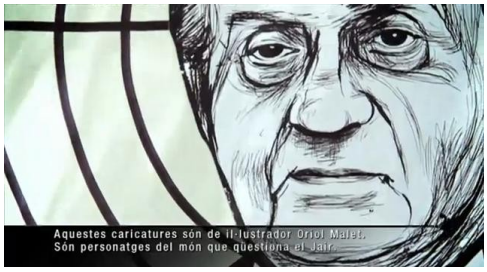

ESPAGNE / TV3 retire une de ses émissions pour "violence explicite"

La Direction de la chaîne catalane TV3 a décidé, le 15 octobre, de retirer temporairement de l'antenne l'émission "*Bestiari Il-lustrat*" ("bestiaire illustré"). La diffusion d'un épisode polémique, le 9 octobre, a mis le feu aux poudres en montrant l'écrivain **Jair Dominguez** s'exerçant au tir sur des cibles à l'effigie du **Roi d'Espagne Juan Carlos** (*photo*) ou encore du **Prince Charles d'Angleterre**.
La Directrice du programme, **Mai Balaguer**, a démissionné immédiatement après. Le gouvernement de la Catalogne a soutenu la décision de TV3 d'accepter cette démission. "*On peut parler, discuter et débattre de tout, mais il y a une limite à ne pas franchir : recourir à la violence explicite*", a expliqué le porte-parole du gouvernement, **Francesc Homs**.
Une enquête a été ouverte par l'Audience nationale espagnole afin de déterminer s'il y a bien eu insulte à la Couronne. "*Bestiari Il-lustrat*" ne devrait pas être réintégré à la grille de programmes avant janvier 2013.

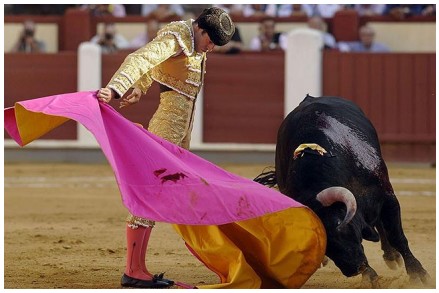

ESPAGNE / Le retour de la corrida à la télévision inquiète la Catalogne

Le Conseil de l'Audiovisuel de Catalogne (CAC) a envoyé une requête au Ministère de l'Industrie afin qu'il prenne des mesures concernant la diffusion des corridas à la télévision. Il demande notamment, conformément à la réglementation en vigueur, que ce genre de programmes soit diffusé en dehors des heures dites "de protection renforcée" (de 17h à 20h) afin de protéger les enfants des images violentes.
La corrida a fait son retour sur les écrans espagnols le 5 septembre, pour la première fois depuis six ans. L'événement, retransmis par la TVE depuis la Plaza de Toros de Valladolid, a été diffusé entre 17h50 et 20h40, à des horaires de grande écoute. Le programme a simplement été signalé comme "non recommandé aux enfants de moins de 7 ans". Le CAC estime pour sa part que cet avertissement aurait dû être étendu aux moins de 13 ans.
Le Président de la RTVE, **Leopoldo Gonzalez-Echenique**, a défendu la programmation de cet événement, estimant qu'il s'agit du "*deuxième phénomène de masse en Espagne, après le football*". Il a cependant précisé qu'aucune autre corrida ne serait diffusée dans les prochains mois.

FRANCE / La version originale bientôt généralisée pour les programmes TV ?

Le député UMP **Denis Jacquat** (*photo*) a déposé au mois d'octobre une proposition de loi visant à mettre en place, sur les chaînes de télévision françaises, la diffusion de programmes simultanément en version française et en version originale sous-titrée.
Il souhaite même appliquer cette idée aux dessins animés et programmes jeunesse. "*La télévision deviendra un laboratoire de langues vivantes à la maison*", explique-t-il.
Cette mesure permettrait notamment aux Français de s'exercer à la pratique de l'anglais. D'après une étude publiée en 2012 par Eurostat, 41% des Français ne maîtrisent aucune langue étrangère.

FRANCE / Au sommaire de "*Mediterraneo*" en novembre

GRECE : La fraude fiscale :
Ils seraient mauvais payeurs, tricheurs, et ne récolteraient que ce qu'ils ont semé. C'est un discours qu'on entend désormais, sans complexe, dans toute l'Europe. Les Grecs, rois de la fraude fiscale ? En fait, comme souvent, les choses sont plus complexes. Pour la plupart des contribuables grecs, échapper à l'impôt est quasi-impossible, et la nouvelle génération n'entend pas répéter les erreurs du passé. Certes, on parle de 45 milliards d'euros qui chaque année ne rentrent pas dans les caisses de l'Etat. Mais selon les experts, cette fraude serait le fait de moins de 5% de la population. La grande majorité des contribuables n'a en réalité qu'un souhait : gagner suffisamment d'argent, pour pouvoir contribuer à l'effort national.

TURQUIE : vue sur le Bosphore :
Le temps de traverser la mer Egée, nous voici à présent en Turquie, dont la plus grande ville, Istanbul, affiche une insolente expansion économique, loin de la crise grecque. Ici, la bulle immobilière n'a pas encore explosé, elle continue même d'enfler au gré d'un cosmopolitisme qui attire toujours plus d'Européens, notamment dans le quartier de Cihangir. Les prix flambent, les familles modestes sont forcées de quitter leur quartier, pour le laisser entre les mains d'investisseurs qui parient sur le détroit du Bosphore, et sa vue imprenable.

MAROC : Tanger, le miracle marocain :
C'est une ville qui ne connaît pas la crise. Avec un taux de chômage au plus bas, des usines qui ouvrent et qui créent des emplois, Tanger a de quoi faire pâlir les capitales européennes. Son arme de développement massif est son port, créé il y a 5 ans. Aujourd'hui, les conteneurs qui y transitent se comptent par millions. Et la ville n'en finit pas d'imaginer son futur, avec en projet un nouveau port de plaisance et un terminal pour les bateaux de croisières.

LIBAN : Le Symbole du cèdre :
Ils sont là depuis la nuit des temps, et le seront sûrement bien après nous. C'est en tout cas le vœu que fait **Désirée Saadek**, en admirant les cèdres de son pays, le Liban. Plus qu'un arbre, un symbole pour tout un peuple. Ils sont millénaires, vénérés dans chacune des trois religions monothéistes, mais mis à mal par la déforestation. L'auteur **Désirée Saadek** a donc imaginé un conte pour enfants afin d'inciter la jeune génération à poursuivre l'effort de reboisement entrepris depuis plusieurs années.

MAROC : les Khettaras :
Un voyage sous terre, pour découvrir un système d'irrigation vieux de 14 siècles, les Khettaras, ces galeries souterraines conçues pour emmener les eaux de l'Atlas jusqu'au fin fond du désert. Un vaste programme de réhabilitation a été engagé, et c'est une question de survie économique pour certaines familles berbères.

"Mediterraneo" ***est diffusé tous les samedis à 11h30 sur France 3 Corse-ViaStella, chaque dimanche à 11h30 sur France 3 Provence-Alpes et France 3 Côte-d'Azur, et chaque semaine également sur TV5 Monde.***
Retrouvez tous les horaires de diffusion au Maghreb en cliquant ici.

Retour au sommaire

ECONOMIE

Espagne Un déficit de 105 millions d'euros pour la RTVE
Italie Silvio Berlusconi condamné à un an de prison pour l'affaire Mediaset
France M6 réclame 100 millions d'euros au gouvernement
France La redevance augmentera finalement de 6 euros

ESPAGNE / Un déficit de 105 millions d'euros pour la RTVE

Le groupe audiovisuel public espagnol terminera l'exercice 2012 avec un déficit de 105 millions d'euros. Les pertes de la RTVE se sont creusées du fait de recettes inférieures aux prévisions, et de l'augmentation du coût des droits de diffusion.
Lors d'une audience devant la Commission de Contrôle, le Président de la RTVE **Leopoldo Gonzalez-Echenique** (*photo*) a cependant nié travailler à l'heure actuelle sur un plan social, réfutant les accusations des syndicats qui affirment que 1800 postes sont menacés.
Depuis 2010, année où la publicité a été supprimée sur les antennes de la TVE, les comptes du groupe sont constamment en déficit.
Selon **M. Gonzalez-Echenique**, la situation actuelle est telle qu'il sera impossible pour la RTVE de s'acquitter en 2013 des droits de diffusion pour les matches de l'équipe d'Espagne de football, qui s'élèvent à 43 millions d'euros.

ITALIE / Silvio Berlusconi condamné à un an de prison pour l'affaire Mediaset

Silvio Berlusconi a été condamné le 26 octobre par le Tribunal de Milan à quatre ans de prison ferme, une peine réduite peu après à un an d'incarcération. Il lui est également interdit d'exercer un mandat public pendant 5 ans. Dix autres accusés devront payer 10 millions d'euros au fisc.
Le propriétaire du groupe Mediaset a été reconnu coupable de fraude fiscale sur les droits de diffusion de films entre 1994 et 2003. "*Au sommet de la chaîne de commandement des droits télévisés jusqu'en 1998*", selon le Procureur **Fabio De Pasquale**, il a gonflé les prix de ces droits afin de placer les bénéfices à l'étranger et payer moins d'impôts en Italie. Au total, **M. Berlusconi** et les différents accusés ont réussi à dégager 408 millions d'euros en 10 ans grâce à cette manœuvre.
La peine de prison de l'ex-Président du Conseil devrait néanmoins être suspendue si ses avocats font appel, voire annulée compte tenu de son âge.

FRANCE / M6 réclame 100 millions d'euros au gouvernement

Par la voix de son PDG **Nicolas de Tavernost** (*photo*), la chaîne M6 entend récupérer une compensation financière, après l'annulation des chaînes bonus promises par l'Etat. Le gouvernement français avait promis à TF1, M6 et Canal+ l'octroi d'un canal bonus afin de les dédommager des coûts engendrés par la mise en place de la TNT en 2005.
La Commission Européenne avait finalement opposé son veto en septembre 2011, jugeant ces chaînes bonus contraires au droit communautaire.
Selon **M. de Tavernost**, "*il y a préjudice, le Conseil Constitutionnel l'a lui-même reconnu. Il s'agit maintenant de le chiffrer*". Comme il l'a précisé dans un courrier au gouvernement, il estime ce préjudice à une centaine de millions d'euros.

FRANCE / La redevance augmentera finalement de 6 euros

Le sénateur socialiste **David Assouline** (*photo*) entend déposer d'ici la fin du mois un amendement sur la contribution à l'audiovisuel public dans le projet de Loi de finances 2013, dans lequel il souhaite faire passer la redevance de 125 à 131 euros en 2013.
Cette augmentation de 6 euros, dont 2 euros inexés sur l'inflation, permettrait d'engranger "*50 millions d'euros de plus pour France Télévisions*", comme il s'en est expliqué lors de l'audition au Sénat du Président de France Télévisions, **Rémy Pflimlin**, le 24 octobre.
En revanche, aucune part supplémentaire de redevance ne sera imposée aux résidences secondaires, comme ce fut un temps envisagé.

Retour au sommaire

CINEMA

Algérie Un coffret DVD de documentaires édité par Béjaïa Doc
Tunisie Une coordination formée contre la nomination d'Adnene Khedher au CNCI
Maroc Un Livre blanc dès 2013 pour le cinéma marocain
Italie Un accord de coproduction entre l'Italie et la Slovénie
France Le gouvernement prélève 150 millions d'euros au CNC

ALGERIE / Un coffret DVD de documentaires édité par Béjaïa Doc

Plusieurs films réalisés depuis 2008 dans le cadre de l'atelier annuel Béjaïa Doc viennent d'être réunis dans un coffret DVD édité à Alger.
Parmi les 21 documentaires proposés, figurent notamment "*C'est à Constantine*" de **Bahia Bencheikh El Fegoun**, "*Block House*" de **Tarek Hadj Moknach**, ou encore "*Une simple visite*" d'**Abderrahmane Krimate**.
Identité, immigration, vie en société, sociologie des peuples d'Algérie… Autant de thèmes abordés dans ces réalisations qui sont le fruit de l'atelier organisé par les associations Cinéma et Mémoire, et Kaina Cinema, chaque année en marge du festival Béjaïa Doc.
Contact : bejaiadoccinema@gmail.com.

TUNISIE / Une coordination formée contre la nomination d'Adnene Khedher au CNCI

Après la nomination le 26 septembre d'**Adnene Khedher** (*photo*) au poste de Directeur du Centre National du Cinéma et de l'Image (CNCI), plusieurs associations agissant dans le domaine cinématographique ont formé une coordination le 17 octobre.
Elles entendent faire annuler cette nomination, qui "*n'obéit à aucun critère objectif*" et "*ne prend pas en considération l'avis des professionnels*", comme elles l'ont précisé dans un communiqué. "*Les associations cinématographiques ont joué un rôle actif dans la conception juridique et organisationnelle du CNCI.* [...] *Les dernières décisions* [du gouvernement] *ont purement et simplement ignoré ce travail accompli*".
Les professionnels du cinéma reprochent notamment au Ministère de la Culture d'avoir nommé une personne spécialisée dans l'audiovisuel et sans expérience du secteur cinématographique.

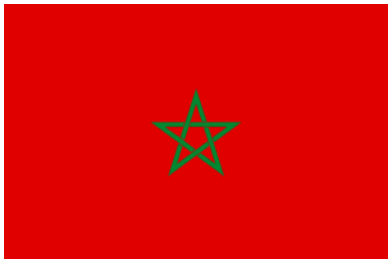

MAROC / Un Livre blanc dès 2013 pour le cinéma marocain

S'adressant par courrier aux Assises nationales du cinéma réunies le 16 octobre, le **Roi Mohammed VI** a invité les professionnels du secteur à participer à l'élaboration d'un Livre blanc, qui sera publié en 2013 et recensera les axes de travail principaux pour une réforme en profondeur de l'industrie cinématographique marocaine.
Le 15 octobre, un projet de loi a par ailleurs été voté, ouvrant la voie à une augmentation de 67% des subventions accordées par le gouvernement au secteur du cinéma. Elles passeraient ainsi de 60 millions de dirhams annuels (5 millions d'euros) à 100 millions de dirhams (9 millions d'euros).

ITALIE / Un accord de coproduction entre l'Italie et la Slovénie

Un accord sera signé le 15 décembre pour le développement de la coproduction cinématographique entre l'Italie et la Slovénie. Les termes définitifs de l'accord seront déterminés d'ici le 15 novembre.
Le représentant cinéma du Ministère italien de la Culture, **Nicola Borrelli**, a rencontré dans cette optique son homologue slovène, **Jozko Rutar** (*photo*), le 26 octobre à Rome lors du festival Medfilm.
Les accords de coproduction actuellement en vigueur entre l'Italie et la Slovénie ne concernent qu'une seule région italienne, le Frioul-Vénétie julienne, frontalière de l'Etat slovène.

FRANCE / Le gouvernement prélève 150 millions d'euros au CNC

Un prélèvement exceptionnel de 150 millions d'euros sur le fonds de roulement du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) a été voté le 22 octobre par les députés, dans le cadre du projet de budget 2013, qui vise au redressement des comptes publics.

Un rapport publié par la Cour des Comptes le 11 octobre a pointé du doigt une "*augmentation sensible de la masse salariale*" de 34,7% entre 2003 et 2011.

Le Ministre du Budget, **Jérôme Cahuzac** (*photo*), a également critiqué l'achat par le CNC d'immeubles parisiens, "*sans qu'il n'y ait eu vraiment de négociations, d'après les renseignements que j'ai pu avoir*". D'après le rapport de la Cour des Comptes, le CNC a contracté un crédit sur 20 ans afin de se porter propriétaire d'un immeuble dont la valeur est estimée à 22 millions d'euros.

La trésorerie du CNC dépassait les 820 millions d'euros fin 2011, en augmentation de 63% par rapport à 2007.

Retour au sommaire

FESTIVALS

Le festival du mois

Le Maghreb des Films,

du 19 au 23 novembre, et du 28 novembre au 4 décembre 2012,
à Paris (France) et en région

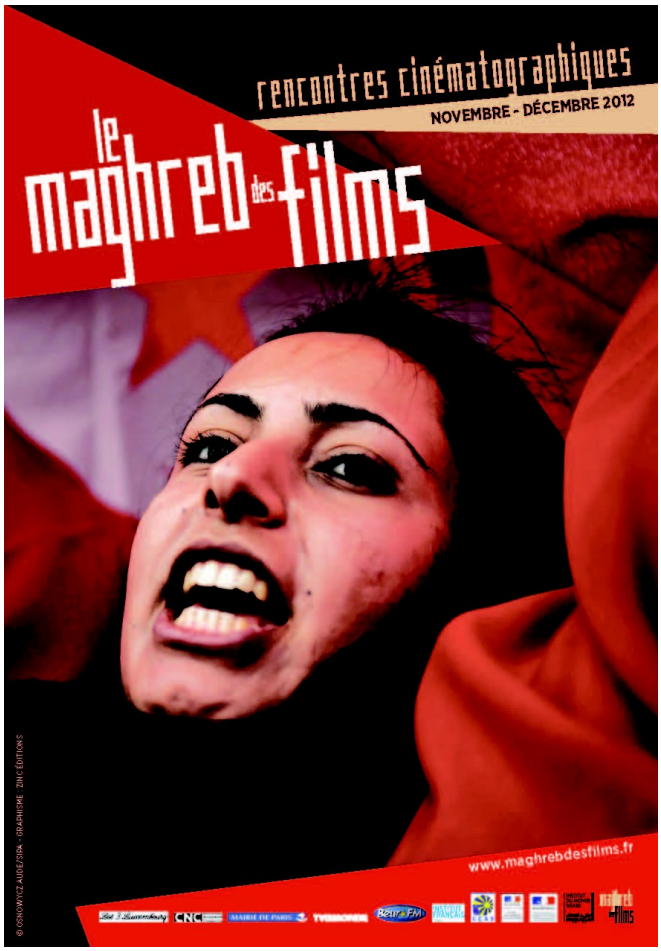

Le Maghreb des Films propose une série de projections, de débats et d'expositions. L'événement se tiendra en deux parties à Paris, du 19 au 23 novembre à l'Institut du Monde Arabe (IMA), puis du 28 novembre au 4 décembre au cinéma des 3 Luxembourg.

5 thématiques principales ont été définies pour la programmation de cette année :

- "Algérie, du rêve à la réalité – de 1980 à 2012", un théma qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 50ème anniversaire de l'indépendance algérienne. Parmi les projections proposées, figurent "*Rachida*" de **Yamina Bachir-Chouikh** (2002), le road-movie "*Inland*" de **Tariq Teguia** (2008), "*Normal !*" de **Merzak Allouache** (2011) ou encore "*Slimane Azem, une légende de l'exil*" de **Rachid Merabet** (2011).

- "Algérie, une nouvelle vague", qui met en avant la toute nouvelle génération de cinéastes algériens, avec une carte blanche accordée à Marion Pasquier, rédactrice pour le magazine du court-métrage Bref. Sa sélection inclut notamment plusieurs documentaires courts du réalisateur **Lamine Ammar Khodja**, ou "*Dans le silence je sens rouler la terre*" de **Mohamed Lakhdar Tati** (2010) sur les camps ouverts en 1939 en Algérie pour accueillir les réfugiés du franquisme.

- "Tunisie, quelle révolution ?", avec une présentation des premiers films documentaires tunisiens à porter un regard sur la Révolution du jasmin. "*Dégage*" de **Mohamed Zran**, "*C'était mieux demain*" de **Hinde Boujemaa**, "*Militantes*" de **Sonia Chamkhi**… Autant de regards neufs sur un événement encore récent mais qui a bouleversé et bouleverse encore le pays et par extension le monde arabe. Une table ronde est également au programme, avec la participation des réalisateurs.

- "Hommage aux réalisateurs **Mohamed Zran** et **Nadia El Fani**". Tous les films du Tunisien **Mohamed Zran** seront projetés, parmi lesquels "*Essaïda*", "*Le prince*" et "*Vivre ici*". La réalisatrice **Nadia El Fani**, qui a créé le polémique avec le documentaire "*Laïcité Inch'Allah*", sera également à l'honneur avec la projection de son nouveau film "*Même pas mal*" et de ses deux précédentes œuvres.

- Une sélection d'inédits de 2011 et 2012, incluant "*Le repenti*" de **Merzak Allouache** (Algérie), "*La langue de Zahra*" de **Fatima Sissani** (Algérie), ou encore "*Le sac de farine*" de **Khadija Leclère** (Maroc / Belgique).

Plusieurs autres villes françaises accueilleront des projections tout au long du mois. Le Maghreb des Films fera ainsi escale les 10 et 17 novembre à Besançon, les 16 et 17 novembre à Roubaix et Lille, le 18 novembre à Lyon…

Retrouvez le programme complet du festival en cliquant ici.

Retour au sommaire

LES AUTRES FESTIVALS

France Le palmarès du Cinemed 2012
Maroc Appel à candidatures pour le Festival de Tétouan
Liban Appel à candidatures pour les Docudays de Beyrouth
Italie La Directrice du MedFilm Festival tire la sonnette d'alarme
Italie Appel à films pour le Festival du Film Indépendant de Rome
EAU Yesim Ustaglu et Nouri Bouzid honorés au Festival d'Abou Dabi
Belgique Un novembre méditerranéen à Bruxelles
R-U Appel à films pour le Palestine Film Festival

FRANCE / Le palmarès du Cinemed 2012

Le film géorgien "*Keep Smiling*" de **Rusudan Chkonia** a remporté l'Antigone d'Or le 3 novembre, décerné à l'issue du 34ème Festival International de cinéma méditerranéen de Montpellier. Ce film sur un concours de beauté féminin qui tourne à la farce médiatique, devance "*Winter of discontent*" de l'Egyptien **Ibrahim El Batout**, qui repart avec la mention spéciale du jury et le Prix de la Critique.
Le Serbe **Srdjan Dragojevic** est lui récompensé par le public pour son film "*La parade*".
Du côté des courts-métrages, le Grand Prix revient au Turc **Rezan Yesilbas** pour "*Silencieux*", l'histoire d'une femme kurdophone qui rend visite à son mari dans une prison turque, où seul le turc est toléré.
Enfin, le documentaire israélien "*Soldier / Citizen*" de **Silvina Landsmann** remporte le Prix Ulysse.

MAROC / Appel à candidatures pour le Festival de Tétouan

Les inscriptions sont ouvertes pour les réalisateurs souhaitant participer à la 19ème édition du Festival international du cinéma méditerranéen de Tétouan, qui aura lieu entre le 23 et le 30 mars 2013.
Les films réalisés en 2012 et 2013 sur un thème méditerranéen ou par un réalisateur d'origine méditerranéenne sont invités à concourir. Deux dates limites ont été fixées pour les inscriptions :

- le 31 janvier pour les longs-métrages de fiction ou documentaires,
- le 10 février pour les courts-métrages de fiction.

Vous trouverez le formulaire d'inscription ainsi que le règlement en cliquant ici.

LIBAN / Appel à candidatures pour les Docudays de Beyrouth

Le festival libanais le plus important consacré au documentaire, les Docudays de Beyrouth, revient pour une 11ème édition du 10 au 14 avril 2013.
L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 15 décembre 2012. Tous les films documentaires (courts, moyens et longs-métrages) réalisés après janvier 2011 sont éligibles. Deux compétitions distinctes sont mises en place : l'une réservée aux réalisateurs du monde arabe, et l'autre aux films en provenance du monde entier.
Cliquez ici **pour trouver plus d'informations et télécharger le formulaire d'inscription**.

ITALIE / La Directrice du MedFilm Festival tire la sonnette d'alarme

Lors d'une conférence de presse le 16 octobre à Rome, à l'occasion du lancement de la 18ème édition de MedFilm, la Directrice du festival, **Ginella Vocca** (*photo*), a tenu à alerter les pouvoirs publics.
"*Nos subventions ont été réduites de 60% par rapport à l'an dernier. Si les choses restent en l'état, nous ne serons plus capables d'organiser le festival*", a-t-elle expliqué. Le budget du 18ème MedFilm, qui se tenait à Rome du 19 au 28 octobre, était de 45.000 euros, tandis que le Roma Fiction Fest dispose de 2,5 millions d'euros, et que le Festival International du Film de Rome compte 12 millions d'euros de budget.
Le MedFilm 2012 s'est achevé sur la victoire du film serbe "*La parade*", de **Srdjan Dragojevic**, à qui le jury a décerné le Prix Amore e Psiche. Le Marocain **Hakim Belabbès** s'est vu attribuer une mention spéciale pour le film "*Rêves ardents*". Dans la catégorie documentaires, deux films ex-aequo ont remporté le prix Open Eyes : "*Les invisibles*" de **Sébastien Lifshitz** (France) et "*Soldier / Citizen*" de **Silvina Landsmann** (Israël).
Retrouvez le palmarès complet en cliquant ici.

ITALIE / Appel à films pour le Festival du Film Indépendant de Rome

Le Festival du Film Indépendant de Rome (RIFF) a lancé un appel à candidatures pour sa 12ème édition, qui se déroulera du 4 au 12 avril 2013.
Huit sections distinctes sont proposées dans le cadre du festival : films de fiction, nouvelles frontières (premières œuvres), documentaires, courts-métrages, films d'étudiants, animation, scénarios et sujets, et pitches. 50 000 euros de Prix seront remis aux vainqueurs.
La date limite d'inscription est le 15 décembre.
Cliquez ici **pour consulter le règlement et télécharger le formulaire d'inscription**.

EAU / Yesim Ustaglu et Nouri Bouzid honorés au Festi-val d'Abou Dabi

Le film turc "*Araf*" de **Yesim Ustaglu** a remporté la Perle Noire du meilleur film de fiction, à l'issue du Festival du Film d'Abou Dabi, qui se tenait du 11 au 20 octobre. L'histoire, celle de deux jeunes adolescents qui tentent de s'échapper d'un quotidien morose, a séduit le jury présidé par l'Indienne **Shabana Azmi**.
Le cinéaste tunisien **Nouri Bouzid** a quant à lui reçu le Prix du meilleur réalisateur du monde arabe. Il présentait en compétition son dernier film, "*Beautés cachées*", où il est question de deux femmes en quête d'émancipation dans la Tunisie postrévolutionnaire.
La Perle Noire du meilleur documentaire a été remportée par le film libanais "*A world not ours*", de **Mehdi Fleifel**, une plongée dans le camp de réfugiés palestiniens où le réalisateur a passé son enfance. "*Maudit soit le phosphate*", du Tunisien **Sami Tlili**, a été sacré meilleur documentaire arabe, tandis que l'Egyptien **Wael Omar** s'est vu remettre le Prix du meilleur réalisateur arabe de documentaire, pour le film "*In search of oil and sand*", co-réalisé avec le Français **Philippe Dib**.

BELGIQUE / Un novembre méditerranéen à Bruxelles

La capitale de l'Europe prend des couleurs méditerranéennes en novembre. En plus du traditionnel Festival du Cinéma Méditerranéen, qui se tient du 9 au 17 novembre au cinéma Botanique, le programme Euromed Audiovisuel de l'Union Européenne organise tout au long du mois plusieurs projections au Palais des Beaux-Arts.
La grande majorité des réalisateurs seront présents pour débattre avec le public. C'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir plusieurs des films qui ont fait l'actualité des festivals ces derniers mois, comme "*Tinghir Jérusalem, les échos du Mellah*" (Maroc) de **Kamal Hachkar**, "*Winter of discontent*" (Egypte) d'**Ibrahim El Batout**, "*Mort à vendre*" (Maroc) de **Faouzi Ben Saïdi**, "*We are here*" (Tunisie) d'**Abdallah Yahya**, "*Les chevaux de Dieu*" (Maroc) de **Nabil Ayouch**, ou encore "*La Vierge, les Coptes et moi*" de **Namir Abdel Messeeh** (France/Qatar).
Pour le programme des projections du Festival du Cinéma Méditerranéen, cliquez ici.
Pour le calendrier des projections organisées par Euromed Audiovisuel, cliquez ici.

ROYAUME-UNI / Appel à films pour le Palestine Film Festival

Le Palestine Film Festival de Londres est consacré à tous les films ayant un thème lié aux territoires palestiniens. Tous les genres sont acceptés, et les réalisateurs de toutes nationalités sont invités à proposer leurs œuvres.
L'édition 2013 démarrera le 3 mai et proposera des projections quotidiennes, des conférences et des ateliers.
Pour répondre à l'appel, téléchargez le formulaire de candidature en cliquant ici.
Cliquez ici **pour obtenir plus de renseignements ainsi que pour consulter le règlement**.

Retrouvez également la liste de tous les festivals d'octobre/novembre sur notre site Internet :
http://www.cmca-med.org/fr/festivals-et-marches/

Retour au sommaire

LE SITE DU MOIS

Studio 4.0

(www.france4.fr/studio-4-0/)

France 4 et les Nouvelles Ecritures de France Télévisions ont lancé le 13 octobre une nouvelle plateforme en ligne consacrée aux web-fictions.

L'ambition affichée est de fournir aux jeunes créateurs un espace d'expérimentation proposant le meilleur des œuvres de fiction spécifiquement produites pour le web par les équipes des Nouvelles écritures et du Transmédia de France Télévisions.

Plus de 450 épisodes de web-séries produits dans le monde entier, ainsi que plusieurs heures de programmes et de courts-métrages seront disponibles sur le site d'ici un an.

Une place importante est accordée à l'interactivité avec les internautes, grâce à des fonctionnalités permettant de partager et d'échanger les contenus sur les réseaux sociaux, grâce à un lecteur vidéo Dailymotion exportable.

Parmi les coproductions déjà disponibles sur le site, on peut citer "*Les opérateurs*", qui traite du monde de l'entreprise sur le mode de la comédie absurde; "*Le visiteur du futur*", ou les péripéties de héros venus du futur pour empêcher les cataclysmes à venir; ou encore "*Indégivrables*", une web-série d'animation sur une colonie de manchots au comportement calqué sur celui des humains…

Des événements réguliers sont prévus afin de fidéliser le public. Le premier d'entre eux, les Nuits 4.0, est un rendez-vous trimestriel et nocturne, qui durant 2 heures propose un cocktail d'images inattendues et surprenantes. Le premier épisode, le 13 octobre, était consacré à l'animation pour adultes.

Un appel à projets à également été lancé, à destination de réalisateurs ou scénaristes ayant une idée de web-série autour des jeunes femmes modernes qui assument pleinement leur vie, leur travail ou leur sexualité.

Contact : Catherine MUGLER (Nouvelles Ecritures de France Télévisions) : 01 56 22 27 31 / nouvelles-ecritures@francetv.fr

Retour au sommaire

FORMATION

JORDANIE / Candidatures ouvertes pour la formation Med Film Factory

Mise en place par la Commission Royale du Film de Jordanie, les Tunisiens de Sud Ecriture et la Huston School of Film and Digital Media (République d'Irlande), la formation MedFilm Factory propose chaque année à des équipes de réalisateurs et de producteurs un soutien et une expertise afin de travailler sur leurs premiers ou deuxièmes longs-métrages de fiction.
Il s'agit d'une formation découpée en trois sessions distinctes : une première destinée aux réalisateurs, une seconde consacrée au coaching des producteurs, et une dernière qui est une "assemblée indépendante du film", pendant laquelle les équipes sont réunies pour travailler avec un panel d'experts internationaux.
Les candidatures sont ouvertes aux réalisateurs et producteurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Chaque équipe doit comporter uniquement un réalisateur et un producteur.
La date limite pour l'envoi des dossiers est le 31 décembre.
Plus de renseignements : http://www.medfilmfactory.com/howto.php

Retour au sommaire